

Élections cantonales
des 20 et 27 mars 2011

26 candidats
57 propositions

Avec nous,
c'est la Moselle
qui gagne !



www.ps57.fr



www.ps57.fr



26 cantons renouvelables

- Algrange
- Ars-sur-Moselle
- Bitche
- Boulay
- Cattenom
- Château-Salins
- Delme
- Fameck
- Fontoy
- Forbach
- Freyming-Merlebach
- Lorquin
- Maizières-lès-Metz
- Marange-Silvange
- Metz I
- Metz II
- Montigny-lès-Metz
- Rombas
- Saint-Avold II
- Sarrebourg
- Sarreguemines-Campagne
- Sarreguemines-Ville
- Stiring-Wendel
- Vic-sur-Seille
- Woippy
- Yutz

Vos candidats *Vos remplaçant(e)s*

René Gori
> *Peggy Mazzero-Becker*
Jean-Claude Wannemacher
> *Béatrice Boog*
Gilbert Maurer
> *Hélène Clauss*
Gilbert Vallagéas
> *Jocelyne Schneider*
Jean Le Gac
> *Céline Felten*
Olivia Chaponet
> *José Clément*
Jean-Raymond Faivre
> *Marylise Collard*
Clément Arnould
> *Dominique Toffolini*
Jacky Aliventi
> *Fabienne Menichetti*
Laurent Kalinowski
> *Marie-Antoinette Gerolt*
Laurent Kleinhentz
> *Françoise Goldite*
Jean-Christophe Kinnel
> *Christine Ney*
Gérard Terrier
> *Aurélie Filippetti*
Marcel Klammers
> *Yvette Witz*
Dominique Gros
> *Françoise Ferraro*
Christiane Pallez
> *Belkhir Belhaddad*
Pierre Bonati
> *Josiane Choquel*
Lionel Fournier
> *Veronica Wagner*
Gilbert Weber
> *Christine Corso*
Jean-Yves Schaff
> *Odile Schontz*
Michaël Weber
> *Danièle Wurtz*
Jean-Claude Moulay
> *Pauline Martin*
Norbert Wengeler
> *Véronique Preis*
Bernard Kerdraon
> *Fabienne Loyot*
Étienne Daval
> *Ouarda Hadboun*
Yannick Williot
> *Nadine Laurent*

26 candidats de gauche

100% 57

pour une Moselle gagnante



Nous n'avons pas peur des chiffres ! 100 propositions concrètes pour faire enfin de notre Moselle, un département humain, vivant, authentique, solidaire où ce sont les habitants qui gagnent : c'est le défi de cette campagne 2011. C'est aussi celui que relèvent les 26 candidats de gauche unis autour d'un même projet.

En mars vous allez choisir le conseiller général qui représentera le mieux votre canton et vos convictions. Le département est proche de vous, de vos préoccupations. Son action vous touche au quotidien avec des compétences sur les routes, les transports, l'aide aux personnes âgées, aux personnes handicapées, les collègues, la petite enfance, l'appui aux associations...

Pour vous, nous avons bâti 100 propositions concrètes que nous nous engageons à mettre en œuvre.

Nous voulons faire autrement, produire du changement, impulser une dynamique nouvelle, renforcer un esprit de solidarité gagnante et faire de la Moselle un département exemplaire sur le plan humain.

Nos propositions pour un département solidaire



Donner encore plus aux personnes âgées, le choix entre maison de retraite ou maintien à domicile

- 1. Augmenter le nombre de places en maison de retraite.
- 2. Répartir les places de façon plus équilibrée entre les territoires.
- 3. Soutenir financièrement l'adaptation des logements pour le maintien à domicile.
- 4. Mettre en place les logements nécessaires au maintien de l'autonomie des personnes âgées
- 5. Augmenter le nombre de places médicalisées des maisons de retraite pour une prise en charge répondant aux besoins.
- 6. Créer et développer des logements sociaux adaptés.

Permettre aux personnes en situation de handicap de trouver des passerelles facilitantes vers l'entreprise

- 7. Encourager les entreprises à embaucher et adapter leurs locaux avec la création d'un label départemental.
- 8. Inscrire l'obligation d'embauche de personnes handicapées dans les clauses des marchés publics.
- 9. Recruter des personnes dépendantes ou handicapées sur les sites du conseil général.
- 10. Inciter les collectivités territoriales à agir en faveur du déplacement des personnes en situation de handicap.



Renforcer l'accompagnement et l'accès à des réseaux à des personnes en situation d'insertion ou en situation précaire

- 11. Ouvrir une cellule d'accueil des personnes au RSA.
- 12. Créer une charte contre l'emploi précaire à laquelle l'aide à l'implantation des entreprises sera soumise.
- 13. Favoriser la professionnalisation des encadrants associatifs issus du dispositif RSA.
- 14. Impulser la création de Centres Intercommunaux d'Action Sociale en milieu rural pour lutter contre la pauvreté.

Réduire les problèmes liés au logement

- 15. Mettre en place un pôle de prévention et un dispositif de soutien aux dépenses d'énergie pour lutter contre la précarité énergétique.
- 16. Mettre en place un numéro unique d'enregistrement de la demande de logement.
- 17. Créer un observatoire départemental du logement.
- 18. Soutenir le développement du logement social.

Aider les familles à faire face aux dépenses liées à l'éducation des enfants, en réduisant les charges collectives

- 19. Aller progressivement vers la gratuité des transports scolaires.
- 20. Mettre en place des tarifs de cantine scolaire en fonction des revenus des parents.
- 21. Créer un chèque "culture & loisirs" pour les familles, pour permettre l'inscription en club ou en association, des collégiens.



Nos propositions pour un département à dimension humaine où chacun trouve une place

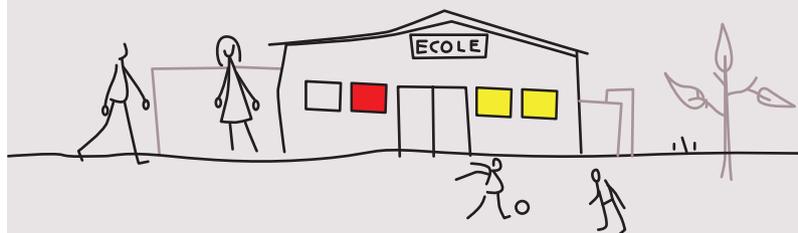
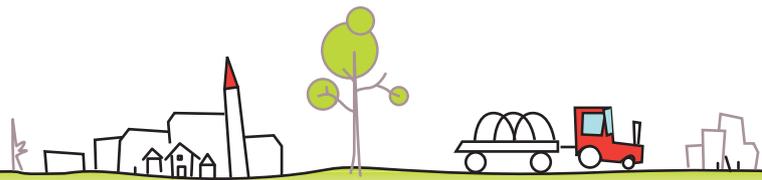


Faire de la démocratie participative une modalité permanente d'action du Conseil général pour un vrai débat constructif

- 22. Créer des comités de canton, sur le modèle des comités de quartier et en relation avec ces derniers quand ils existent.
- 23. Organiser des réunions publiques sur les grands sujets qui intéressent le Conseil général (travaux, événements etc.).
- 24. Organiser des forums permanents de la culture, du sport, de l'association etc.

Encourager l'évolution des services publics de proximité

- 25. Multiplier les "maisons" du département ou guichets uniques du département.
- 26. Mettre en place un bus du Département en milieu rural.
- 27. Mettre en place un service interactif de téléconseillers sur le site internet du Conseil général et généraliser les téléprocédures.



Soutenir les associations pour créer du lien entre les habitants

- 28. Favoriser la co-construction avec les acteurs associatifs et la mutualisation des moyens.
- 29. Développer un environnement numérique commun, avec un service de mise en relation des entreprises et des associations et favoriser un soutien logistique.
- 30. Améliorer le dispositif de soutien aux associations.
- 31. Favoriser la formation des encadrants.

Rendre attractif les transports en commun pour favoriser les liaisons dans et en dehors du département

- 32. Mettre en place un tarif unique, moins élevé, des transports en commun du Département.
- 33. Créer un schéma départemental des transports en commun.
- 34. Organiser un travail commun avec les départements du Bas-Rhin et de la Meurthe-et-Moselle et le Grand-duché du Luxembourg, pour faciliter le déplacement des habitants.

Faciliter l'accès aux soins pour tous les Mosellans et rapprocher les professionnels des habitants

- 35. Aider à la création de maisons médicales.
- 36. Inciter à l'installation des jeunes professionnels en milieu rural.
- 37. Sensibiliser les citoyens par des campagnes d'information ciblées (dépistage du cancer...).

Nos propositions pour un département vivant comme on l'aime



Mettre en place l'accès à la culture partout, pour tous

- 38. Créer un réseau des acteurs de la culture pour mutualiser les moyens, les connaissances, les réflexions et imaginer de nouvelles choses.
- 39. Soutenir les projets culturels en direction des publics éloignés.

Sensibiliser au développement de la pratique sportive amateur à tous les âges

- 40. Relever le plafond d'aide à la licence.
- 41. Accompagner individuellement les clubs dans leurs projets.
- 42. Créer des liens de partenariat entre les entreprises de Moselle et les clubs sportifs.
- 43. Aider les clubs des quartiers défavorisés.
- 44. Former et fédérer les encadrants sportifs.

Adapter les temps d'ouverture des structures au temps de vie

- 45. Offrir des modes de garde d'enfants, innovants et en horaires aménagés.
- 46. Inciter financièrement à la création d'équipements de garde d'enfants dans le cadre de l'intercommunalité, lorsque les dispositifs sont insuffisants.



Proposer de nouveaux dispositifs pour ouvrir les collégiens à la culture

- 47. Favoriser le développement d'opérations nationales, d'opérations départementales en relation avec les sites culturels et naturels du Département, et d'opérations locales en partenariat avec les communes et les associations.

Nos propositions pour un département innovant



Soutenir efficacement la création et la reprise d'entreprises en étant le cœur d'un réseau

- 48. Mettre en place une plateforme dédiée à la création et la reprise d'entreprises, regroupant les institutions et les associations et permettant une entrée unique dans un réseau solidaire pour les créateurs et repreneurs d'entreprises.
- 49. Soutenir les associations qui aident les créateurs d'entreprises en organisant un lien privilégié avec le secteur bancaire.

Soutenir l'implantation et le développement d'entreprises qui créent de l'emploi durable, non précaire et non délocalisable

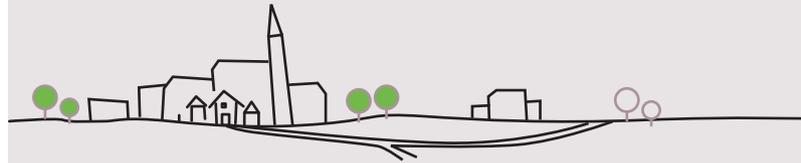
- 50. Conditionner l'aide aux entreprises au nombre, au type et à la qualité des emplois créés, majorer les aides aux entreprises créatrices d'emplois durables et soutenir l'économie sociale et solidaire.
- 51. Mettre en place un schéma économique départemental pour faire venir les entreprises adaptées aux besoins réels des Mosellans dans le cadre de Moselle Développement et activer les mégazones départementales.

Collaborer avec le Conseil régional de Lorraine et renforcer la recherche fondamentale et appliquée pour inscrire les jeunes mosellans dans le futur

- 52. Favoriser la recherche universitaire, fondamentale et appliquée.
- 53. Créer un fonds de soutien aux chercheurs et aux étudiants doctorants dans des domaines innovants et appliqués au Département (environnement etc.) en collaboration avec la Région.

Exploiter les nouvelles technologies au niveau du Conseil général pour optimiser les services aux habitants et aux communes

- 54. Dématérialiser les procédures administratives et les actes du département.
- 55. Numériser les données départementales (archives, cadastre, collections des musées).



Développer les relations transfrontalières et l'accès aux langues étrangères pour favoriser l'ouverture des jeunes au monde

- 56. Faciliter le déplacement des collégiens dans les pays limitrophes.
- 57. Créer une subvention spéciale pour les échanges entre communes.
- 58. Soutenir financièrement les familles en difficulté pour le voyage extra-scolaire de leurs enfants collégiens (voyages linguistiques) en partenariat avec les entreprises du secteur.

Prendre en compte le risque de nuisance dans tous les travaux de rénovation et de construction émanant du Département

- 59. Systématiser les mesures anti-bruit pour tous les travaux de réfection, de rénovation, de construction des routes départementales.
- 60. Changer peu à peu le parc matériel départemental pour des véhicules moins bruyants et plus performants (électriques etc.).
- 61. Inclure le critère acoustique dans la passation des marchés publics pour tous les travaux sur site départemental.

Nos propositions pour un département contribuant au développement durable

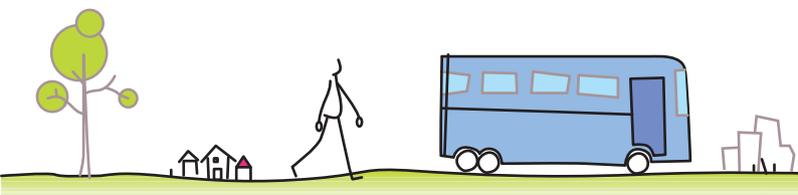


Agir de manière concertée pour l'application du Grenelle de l'environnement en Moselle

- 62. Créer une agence départementale de l'Environnement : observatoire de l'environnement, information des Mosellans, communication, mise en relation des partenaires...
- 63. Mettre en place des Assises départementales de l'Environnement : réflexion, rencontre de tous les acteurs de l'environnement, bonnes pratiques.
- 64. Mettre en place l'Agenda 21 en Moselle.

Améliorer le traitement des déchets et la gestion de l'eau

- 65. Soutenir les structures indépendantes de mesure de la pollution atmosphérique et des eaux.
- 66. Mettre en place un plan départemental de traitement des déchets efficace, durable et évalué chaque année, favorisant les filières de valorisation.
- 67. Inclure l'assainissement des petites communes dans les priorités départementales.



Inclure des normes environnementales plus strictes dans les appels à projets, les subventions et les marchés publics

- 68. Mettre en place un cahier des charges pour toutes les subventions départementales accordées aux entreprises et aux associations qui organisent des événements d'ampleur.
- 69. Renforcer la clause environnementale dans la passation des marchés publics et des appels à projets.
- 70. Inclure une dimension environnementale dans tous les projets du Conseil général, évaluée par l'Agence de l'Environnement.
- 71. Favoriser les circuits courts.

Informar les Mosellans et les sensibiliser à une nouvelle façon de consommer plus équitable

- 72. Organiser (Agence de l'Environnement) des événements réguliers partout en Moselle : forums, marchés, campagnes d'information (commerce équitable, agriculture biologique, produits locaux, troc et échanges...).
- 73. Collaborer avec les associations nationales et/ou internationales pour participer à leurs campagnes et leur événementiel sur le territoire de la Moselle ou ailleurs.

Mettre en place des transports propres et innovants

- 74. Mettre en place un schéma départemental des transports en commun avec au cœur un dispositif environnemental très fort : bus au gaz naturel, gestion des trajets, etc.
- 75. Développer le transport ferroviaire et multimodal en collaboration avec la Région.
- 76. Placer en priorité départementale les subventions aux communes pour des projets de transports en site propre.

Faire du tourisme une filière de développement durable au service de l'emploi non précaire

- 77. Structurer et qualifier l'offre touristique.
- 78. Insérer les acteurs du tourisme dans la charte contre l'emploi précaire.
- 79. Créer une charte de l'environnement pour tous les événementiels (expositions, foires, fêtes etc.) à laquelle est soumise la participation du département, le respect de cette charte devra être évalué.
- 80. Développer l'écotourisme et l'agrotourisme.

Mettre en place un fonctionnement interne du Conseil général respectueux de l'environnement

- 81. Inclure la dimension environnementale et économique dans le renouvellement du parc matériel et automobile pour des véhicules économiques et peu polluants.
- 82. Mettre en place un plan de déplacement et des transports des agents du Conseil général.
- 83. Favoriser le recyclage et les matériaux écologiques dans les commandes bureautiques et matérielles des agents : papier recyclé, encres écologiques, parc informatique peu consommateur.
- 84. Faire un diagnostic énergie du Conseil général.



Nos propositions pour garder au département son authenticité



Maintenir une agriculture mosellane performante, respectueuse de l'environnement

- 85. Aider à l'implantation des jeunes agriculteurs : pépinières, politique foncière, etc.
- 86. Soutenir les producteurs pour l'amélioration de la qualité et la commercialisation de leurs produits en favorisant les circuits courts.
- 87. Créer un label départemental, soumis à une charte de qualité, de respect des traditions locales, de respect de l'environnement et du patrimoine.

Soutenir efficacement les communes de Moselle dans leurs projets d'équipements et d'aménagements

- 88. Remettre à plat l'ensemble des subventions aux communes dans un souci d'équité et de transparence, en négociation avec les communes.
- 89. Favoriser les projets communs à plusieurs collectivités ou intercommunaux.
- 90. Soumettre les subventions aux différentes chartes du Conseil général (emploi précaire, environnement, clauses d'insertion dans les marchés publics etc.).
- 91. Intégrer les investissements en faveur de l'accessibilité dans les priorités départementales.

Mettre en réseau les sites touristiques de Moselle pour permettre une politique touristique incitative, plus ambitieuse et moins dépensière

- 92. Coordonner les expositions des sites culturels départementaux pour une meilleure visibilité et une plus grande efficacité.
- 93. Créer un réseau culturel du Grand Est.
- 94. Organiser la liaison entre les Mosellans et les grands sites culturels du Département (transports, événements communs etc.).

Créer l'égalité de fait entre tous les territoires

- 95. Maintenir et favoriser la création d'activités économiques en milieu rural et dans les quartiers en difficulté.
- 96. Déconcentrer les services du Conseil général dans les territoires en difficulté économique, inciter les créations d'entreprises par les jeunes de 18 à 30 ans dans les zones en difficulté économique.
- 97. Créer un prix pour les créateurs d'entreprises au projet innovant et lié au développement des quartiers en difficulté.
- 98. Mettre en place le forum des territoires : lieu d'échange, d'information, etc.

Connecter tous les territoires pour réduire l'isolement de certains

- 99. Mettre en place un service de transport à la demande pour les personnes âgées ou ayant des difficultés à se déplacer.
- 100. Créer des lignes de transports en commun transversales, en partenariat avec les collectivités territoriales limitrophes.



**Vous pouvez
nous faire confiance,
nous sommes prêts,
lucides et engagés
au service de la Moselle.**



Avec nous, c'est la Moselle qui gagne !



Les conseillers généraux socialistes se mobiliseront pour l'emploi, le développement économique, la justice sociale et le développement des services publics de proximité comme l'éducation ou la santé.

Agir pour vous, malgré le désengagement de l'État qui pénalise nos territoires, et affecte tous les secteurs de l'économie et menace votre vie quotidienne à travers les baisses de moyens imposées par le gouvernement, c'est notre priorité.

Face à la gravité de la situation, nous faisons le choix de la responsabilité et de l'efficacité au service de l'emploi, du développement des territoires et de la solidarité. Impliqués dans les collectivités, nous voulons construire un véritable "bouclier territorial" pour vous protéger des effets de la crise et de la politique du gouvernement.

